



Édito par
Michel Plasse,
Directeur régional de
Veolia Eau

n°6

La e-lettre semestrielle de Phyt'Eaux Cités Aide aux collectivités pour limiter l'emploi des produits phytosanitaires sur les bassins de la Seine, l'Orge et l'Yvette.

Novembre 2010

Les faits marquants du semestre

Phyt'Eaux Cités a soutenu ou organisé les événements suivants :

- 10 avril : Semaine du Développement durable à Nozay
- 5 mai : Présentation de la démarche Phyt'Eaux Cités à Magny-les-Hameaux
- 6 mai : Journée de démonstration des techniques alternatives à la lutte chimique au Grand Dôme de Villebon-sur-Yvette
- 29 juin : Printemps de l'Environnement et du Développement Durable à Morsang-sur-Orge
 - 12 septembre : Fête des associations à La-Ville-du-Bois
 - 18 septembre : Balcons fleuris à Ivry-sur-Seine
- 21 septembre : Comité de pilotage de Phyt'Eaux Cités
- 9 octobre : Journée de l'environnement à Arpajon

Le bilan du semestre

Un succès confirmé en 2009

L'année 2009 confirme le large succès de Phyt'Eaux Cités : 78 % des communes des bassins se sont engagées dans ce programme et ont d'ores et déjà diminué notablement (de 68 %) l'usage des produits phytosanitaires. Une diminution des apports de pesticides dans l'Yvette à Epinay-sur-Orge, en aval du bassin a été aussi constatée. Ainsi, les flux d'aminotriazole sont passés de 20 à 5 kg et de glyphosate, de 27 à 15 kg. Cette baisse et la corrélation de celle-ci avec une diminution des usages, sont à confirmer en 2010.

2 communes en 2009 obtiennent 4 feuilles du Trèfle Phyt'eaux Cités pour leur engagement

Le Trèfle Phyt'Eaux Cités 2009 a été attribué à 57 communes lors de la journée de démonstration du 6 mai 2010, en fonction de leur avancement dans la démarche. 14 ont obtenu le cœur du trèfle, 28 une feuille, 9 deux feuilles et 4 trois feuilles. Deux communes ont atteint le stade de quatre feuilles suite, soit à la mise en place de leur plan de gestion (Villebon-sur-Yvette), soit à l'arrêt total de l'usage des produits phytosanitaires (Saint-Germain-lès-Arpajon). En outre, une mention spéciale est attribuée aux 2 communes en « zéro phyto » : Villiers-le-Bâcle et Champlan (mais n'ayant pas encore réalisé leur plan de gestion) et aux 24 communes ayant arrêté partiellement (sur voirie ou sur espaces verts) l'usage des phytosanitaires.



Remise des trèfles 2009 aux communes.
Source : SIVOA

10 nouvelles collectivités ont adhéré

Depuis décembre 2009, 10 nouvelles collectivités ont adhéré à Phyt'Eaux Cités : Boissy-Sous-Saint-Yon, la Communauté d'Agglomération Evry Centre Essonne, Egly, Fleury-Mérogis, Leuville-sur-Orge, Ollainville, Orly, Monthéry, Ris-Orangis et Savigny-sur-Orge, ce qui porte à **63 (86 %)**, le nombre de communes adhérentes au programme.

L'action Phyt'Eaux Cités arrivera à son terme à la fin de l'année 2010, après quatre années de travail et d'engagement auprès des collectivités du bassin de l'Orge, dans le cadre d'un partenariat exemplaire auquel Veolia Eau s'est associé activement. Il reviendra aux partenaires de tirer collectivement, en temps utile, le bilan global de cette action de prévention, mais d'ores et déjà, l'importance des résultats obtenus peut être soulignée. 63 communes de la partie urbanisée du bassin de l'Orge, sur les 73 qui étaient visées, ont adhéré à la démarche de prévention proposée par Phyt'Eaux Cités. A la fin du programme, plus de 60 de ces communes auront bénéficié d'un audit de leurs pratiques phytosanitaires et d'une formation spécifique de leurs services techniques. Plus de 40 plans de gestion des espaces verts auront également été finalisés, et près de 48 000 mesures de pesticides auront été réalisées sur l'Orge et l'Yvette.

Ces efforts ont-ils entraîné une amélioration réelle de la qualité de l'eau ? Il est encore trop tôt pour répondre à cette question essentielle qui a fondé le partenariat de Phyt'Eaux Cités, mais l'analyse de son évolution sur les trois premières années de l'opération laisse entrevoir des résultats très encourageants.

Autre sujet de satisfaction pour les partenaires : un travail collectif efficace réalisé grâce au Syndicat des Eaux d'Ile-de-France et un impact positif en termes de développement durable. La prévention de la pollution diffuse en milieu urbain est possible. Elle repose sur la mobilisation des communes, avec le soutien et l'accompagnement de partenaires parmi lesquels les producteurs d'eau potable ont toute leur place.

Phyt'Eaux Cités en quelques mots...

Lancé en janvier 2007 à l'initiative du Syndicat des Eaux d'Ile-de-France (SEDIF), Phyt'Eaux Cités est un programme de prévention et de sensibilisation qui vise à limiter l'emploi de produits phytosanitaires de 73 communes dans les bassins de la Seine, l'Orge aval et l'Yvette.

Focus sur le suivi annuel des communes

Le suivi annuel des communes de Phyt'Eaux Cités, réalisé en 2009 par Asconit Consultants, a montré une nette amélioration des pratiques des communes. Notamment 49 % des points réglementaires et de bonnes pratiques sont respectés lors de l'audit, 74 % lors du premier suivi, 84 % lors du second suivi.

Cependant, des points sont encore à améliorer : former annuellement les agents applicateurs, alterner les substances actives utilisées, utiliser un produit selon l'usage homologué, avant le traitement utiliser un clapet anti-retour et un système anti-débordement, pendant le traitement respecter la zone sans traitement au voisinage des cours d'eau (jusqu'à 100 m selon le produit) et l'usage de matériel de précision et enfin, après le traitement, respecter l'interdiction de l'accès au public des sites traités (6 heures minimum après le traitement) et bien gérer les déchets et effluents de traitements. Ces différents points sont présentés lors des formations Phyt'Eaux Cités.

Trois questions à... : Jérôme Buard,
Directeur des services techniques adjoint de la commune de Champlan

Comment Phyt'Eaux Cités a-t-il changé vos pratiques ?

Le changement s'est opéré à tous niveaux et sous différentes formes. Concernant Phyt'Eaux Cités, les méthodes de lutte active qui ont été mises en œuvre sont le brûlage des plantules d'adventices et le débroussaillage des sujets au stade rosette ou plus.

La principale méthode de lutte passive est le paillage des massifs, ce qui permet en plus de valoriser des déchets d'élagage.

Avez-vous sensibilisé la population à ces changements ?

La communication est un facteur important de la réussite et de la pérennisation de la démarche. Le « zéro phyto » implique la redéfinition du niveau d'exigence de chacun. Le journal de la ville est un vecteur largement exploitable pour la sensibilisation et la communication. Nous recevons aussi des appels de Champlains, qui, après une explication adaptée comprennent et s'intéressent à cette démarche.

Comment pensez-vous pérenniser ce changement de pratique ?

La gestion de l'espace urbain sans application de produits phytosanitaires n'est pas une chose simple. Cette démarche étant une grande consommatrice de temps et s'inscrivant dans un cadre global de protection de l'environnement, nous sommes à l'écoute de toute innovation et expérience qui puisse permettre l'optimisation des méthodes actuelles.

Le Trophée Fleur Verte récompense 5 communes de Phyt'Eaux Cités

Les efforts des communes de Phyt'Eaux Cités pour une gestion de leurs espaces respectueuse de l'environnement sont récompensés à l'échelon départemental. Parmi les six communes ayant reçu le Trophée Fleur Verte du Département de l'Essonne en 2010, cinq adhèrent à Phyt'Eaux Cités : Les Ulis, Longjumeau, Saint Germain-lès-Arpajon, Villebon-sur-Yvette, Viry-Châtillon (dans le cadre de la CALE) (Verrières-le-Buisson étant la 6^{ème} lauréate).

Le saviez-vous ?

Comment est sanctionné l'usage de produits non homologués, interdits ou surdosage ?



La démonstration des techniques alternatives, le 6 mai 2010

Afin d'aider les communes à progresser dans leur démarche, une journée de démonstration des techniques alternatives à la lutte chimique a été organisée le jeudi 6 mai 2010 sur le site du Grand Dôme à Villebon-sur-Yvette, avec le soutien du SIAHVV et du SIVOA.

Cette rencontre a permis de présenter le bilan de la démarche, de remettre les « Trèfles Phyt'Eaux Cités » aux collectivités qui se sont distinguées dans la gestion raisonnée de l'entretien de leurs espaces verts et voiries et surtout de présenter in situ différentes techniques de désherbages alternatives à la lutte chimique, grâce à la présence de 16 sociétés prestataires (thermique, lutte biologique, paillage, plantes couvre-sol, tapis horticoles fleuris, balayage mécanique, etc.). Cette journée a rencontré un vif succès puisque 144 personnes étaient présentes, issues notamment de 42 communes du périmètre de Phyt'Eaux Cités.



Démonstration de techniques alternatives. Source SIVOA



L'eau et les pesticides : Dr Fabrizio Botta

La compréhension de l'origine et des processus de transfert des pesticides dans les bassins versants est l'une des questions posées aux chercheurs par les gestionnaires engagés dans des actions de protection de la ressource en eau. Entre 2007 et 2009, l'eau issue de collecteurs d'eaux usées et pluviales a été analysée, dans le cadre du PIREN-Seine (Programme Interdisciplinaire de Recherche en ENvironnement) et en partenariat avec Phyt'Eaux Cités. L'objectif était de définir l'origine urbaine du glyphosate et de son principal produit de dégradation, l'AMPA. La présence de l'AMPA en dehors des périodes de traitement de désherbants et par temps sec a permis de mettre en évidence qu'une partie de l'AMPA mesuré dans l'Orge avait pour origine la dégradation de phosphonates contenus dans les produits ménagers plutôt que du glyphosate. Cette source de contamination représentait environ 20 % de la contamination de l'Orge.

Documents accompagnant la lettre :

- bilan 2009 de l'action Phyt'Eaux Cités
- guide 2010 Phyt'Eaux Cités des financements aux collectivités pour limiter la pollution phytosanitaire
- rapport d'enquête d'opinion des citoyens sur Phyt'Eaux Cités. 73 % des citoyens ayant répondu ont réduit leur utilisation de produits phytosanitaires suite à l'engagement de leur commune et 91% estiment nécessaire la poursuite de l'action sur leur commune.

L'agenda Phyt'Eaux Cités...

Prochains Comités de pilotage et directeur de Phyt'Eaux Cités respectivement en mai et juin 2011.

Envoyez-nous vos témoignages ou vos remarques sur la problématique des produits phytosanitaires...
à l'adresse suivante : phyteauxcites@sedif.com